

Flandre occidentale, un témoignage de notre satisfaction particulière pour le zèle intelligent et le dévouement infatigable qu'il apporte dans l'accomplissement de ses fonctions, et pour sa participation aux résultats obtenus par le moyen des ateliers d'apprentissage. »

371. — 24 SEPTEMBRE 1858. — *Arrêté royal qui nomme chevaliers de l'ordre de Léopold les sieurs Fétis (Édouard) et de Busscher (Edmond).* (Monit. des 27 et 28 septembre 1858.)

Motifs. « Voulant donner aux sieurs Fétis (Édouard), conservateur adjoint à la Bibliothèque royale, et de Busscher (Edmond), secrétaire de la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, tous deux membres de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, un témoignage public de notre satisfaction et récompenser le mérite dont ils ont fait preuve dans leurs travaux et leurs écrits. »

372. — 24 SEPTEMBRE 1858. — *Arrêté royal par lequel le sieur Roelandt (Louis), architecte à Gand, est promu au grade d'officier de l'ordre de Léopold.* (Monit. des 27 et 28 septembre 1858.)

Motifs. « Voulant donner au sieur Roelandt (Louis), architecte, professeur ordinaire à l'université de Gand, membre de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, membre de la commission royale des monuments depuis son institution, un nouveau témoignage de notre satisfaction pour son mérite distingué et pour les services qu'il a rendus. »

373. — 24 SEPTEMBRE 1850. — *Arrêté royal portant que des récompenses, consistant en instruments et outils de travail, en livrets à la caisse générale de retraite et en ouvrages relatifs à l'exercice des arts et métiers, seront décernées aux élèves des ateliers d'apprentissage et des écoles industrielles qui se distinguent par leur application, leur zèle et leur conduite.* (Monit. du 26 septembre 1858.)

374. — 25 SEPTEMBRE 1858. — *Arrêté royal établissant les droits de magasin sur le sel brut et les futailles vides, à l'entrepôt public de Louvain.* (Monit. du 16 octobre 1858.)

Léopold, etc. Vu le rapport de la commission

administrative de l'entrepôt public de Louvain, en date du 8 juin 1858 ;

Revu notre arrêté du 28 décembre 1848, portant approbation du règlement spécial de cet entrepôt ;

Sur la proposition de notre ministre des finances,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article unique. Les droits de magasin sur le sel brut et les futailles vides à l'entrepôt public de Louvain sont établis comme il suit :

DROITS DE MAGASIN.	
Base.	Quantité par mois.
	Fr. c.
Sel brut de toute espèce. . .	4,000 kil. » 07 1/2
Futailles vides.	d'une contenance de 3 hectolitres ou moins. . . La pièce. » 03
	d'une contenance de plus de trois hectolitres . . . La pièce. » 05

La nouvelle tarification sera appliquée à partir du 1^{er} octobre 1858.

Notre ministre des finances (M. Frère-Orban) est chargé de l'exécution du présent arrêté.

375. — 26 SEPTEMBRE 1858. — *Arrêté royal qui nomme chevalier de l'ordre de Léopold le sieur Lietard.* (Monit. des 27 et 28 septembre 1858.)

Motifs. « Voulant donner au sieur Lietard (Jean-Baptiste), major de la garde civique, un nouveau témoignage de notre satisfaction, pour les nombreux actes de courage et d'humanité qu'il a accomplis, et récompenser particulièrement le dévouement extraordinaire dont il a fait preuve, le 17 septembre 1837, en se jetant dans le canal, pour en retirer une femme qui y était tombée. »

376. — 26 SEPTEMBRE 1858. — *Arrêté royal décrétant la construction d'une route pavée d'Ertvelde à Lembeke (Flandre orientale).* (Monit. du 28 octobre 1858.)

Léopold, etc. Vu les pièces constituant le projet d'une route pavée d'Ertvelde à Lembeke par Oost-Eecloo ;